

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

SIVOM LA GRAVE VILLAR D'ARENE

Séance du 5 mai 2021

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
28 avril 2021

Date d'affichage
28 avril 2021

Objet de la Délibération

Tarifs activités extra-scolaires 2021/2022

N°34.2021

L'an deux mil vingt et un, et le cinq mai à 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

Présents : Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Philippe SIONNET, Michel GONNET, Stéphane FERRIER, David LE GUEN

Secrétaire de séance : Jean-Pierre PIC

*

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil syndical les activités proposées aux enfants dans le cadre extra-scolaire et propose de les reconduire pour l'année scolaire 2021/2022.

Il propose d'augmenter les tarifs de la façon suivante :

- JUDO : 55 € le trimestre / 1h30 par jour
- TIR A L'ARC : 17 € / jour sur 2 jours
- CIRQUE : 45 € le stage de 5 demi-journées.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré,

- dit que les activités sont reconduites pour l'année scolaire 2021/2022
- dit que les tarifs ci-dessus seront appliqués.

Nombre de voix pour : 6
Nombre de voix contre : 0

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Le Président,
Olivier FONS



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture

--

et publication ou notification

